

Contre le monopole de l'éducation

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 206

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 206 7 décembre 1972
Neuvième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1973 : 36 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-15527

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Jean-Claude Crevoisier
Jean-Daniel Delley
Ruth Dreifuss
François Masnata

206

Contre le monopole de l'éducation

Denis de Rougemont, dans sa jeunesse, avait produit quelque pamphlet de révolte contre l'ennui scolaire obligatoirement subi.

Cela n'avait pas la veine de ce qu'écrivirent sur ce sujet Ramuz, Gilliard ou Roorda. L'ennui du jeune Denis était théorisé en considérations critiques sur l'école obligatoire puisées aux bonnes sources maurassiennes. Aristocratiquement, le jeune de... baillait. Sur les bancs de l'école publique, le porteur d'une particule avait usé son fond de culotte.

M. de Rougemont a réédité son texte vieux de quarante ans ; mais il a lu, récemment, Illich et son livre : « Une Société sans Ecole ». Du coup, il pense avoir été un précurseur.

C'est le propre des bons textes libertaires de donner à certains des illusions d'une nouvelle jeunesse ; autrefois les royalistes aimaient à citer Proudhon.

En réalité, Illich a écrit le texte le plus vraiment novateur de ces dernières années. L'apparence réactionnaire de sa thèse (contre l'école obligatoire, pensez !) est comme la preuve que la remise en question est fondamentale : ça ne va pas dans le sens du courant conformiste.

Illich, comme tout révolutionnaire d'inspiration libertaire, s'attaque à ceux qui se prétendent les dispensateurs officiels d'une vérité et qui, de cette situation d'intermédiaires obligés, tirent leur prestige ou leur avantage. Nouvel épisode de la révolte de la vie contre l'école, de la liberté contre la Sorbonne et la scholastique.

L'invention humaine dans le quotidien des métiers, des loisirs et de la vie est plus riche que ce que l'école peut enseigner. Déjà Freinet faisait appel, contre l'école figée, aux connaissances vécues et diffuses dans le milieu même de ses élèves.

Mais aujourd'hui le problème se pose avec une acuité nouvelle et différente. Il devient évident que ce qu'on appelle la démocratisation tend à devenir une entreprise destinée à privilégier un seul type de culture. Et nous avons le droit d'en

parler sans équivoque possible. Depuis assez longtemps, nous nous sommes battus pour que soient levés les obstacles matériels ou sociaux qui empêchent un enfant de développer ses dons potentiels. Mais le chemin offert aujourd'hui se veut toujours le même : à travers les écoles secondaires, la voie royale qui mène à l'Université. Que ceux qui tracent ce chemin critiquent l'économie ou la société dans laquelle ils vivent, n'enlève rien au fait qu'ils privilégient leurs propres choix, leur style universitaire, leur savoir, et surtout leurs titres et diplômes.

Ils sont ceux qui savent et qui décident de ce qu'il faut savoir. L'école avec son idéal d'une scolarité toujours prolongée, avec son culte de la recherche, devient un écran de plus en plus opaque qui coupe la jeunesse de la vie. Mettre les tables en rond, lire l'auteur à la mode, ne sont pas des gages de changement suffisants. En fait l'école se fige de plus en plus en « institution » qui a le monopole de l'éducation ; bientôt, on « institutionnalisera » aussi les loisirs. Et l'institution exigera des crédits toujours plus importants, identifiant le progrès à l'augmentation des sommes qui lui sont allouées.

Cette politique ne peut aboutir, avec les meilleurs sentiments progressistes, qu'à la ségrégation sociale.

Ces vérités-là sont perçues confusément par d'autres que les réactionnaires qui demandaient à l'école de leur fournir des apprentis qui sachent lire et écrire, un point c'est tout.

Mais la confusion n'est pas dépassée parce que les détenteurs du savoir scolaire et universitaire n'osent remettre en question leur monopole de peur de découvrir qu'un ouvrier ou un petit patron qui sait mener sa barque et qui veut faire partager l'expérience de son métier peut être lui aussi un éducateur.

Moralité : on fera bientôt des thèses d'Illich le sujet d'un cours.